



La bibliothèque scolaire :

les défis du XXI^e siècle



Table des matières

L'APSDS en quelques mots	3
Historique de l'APSDS.....	3
Mission et objectifs	3
Les services.....	4
Le milieu documentaire scolaire.....	5
État des lieux.....	9
Enjeux et défis pour le XXI ^e siècle.....	15
1. La bibliothèque physique et virtuelle : un outil indispensable à la réussite éducative des élèves	15
2. Développer un travail de collaboration avec les différentes équipes sur le terrain...	16
3. La bibliothéconomie scolaire : changement de cap!	17
4. Promouvoir le rôle et l'importance de la bibliothéconomie scolaire.....	20
Conclusion.....	21
Médiagraphie	22

L'APSDS en quelques mots

Historique de l'APSDS

C'est en 1989 que l'Association pour la promotion des services documentaires scolaires (APSDS) est créée, après deux ans de réflexions et de questionnements. À l'origine, les fondateurs avaient comme mandat de regrouper le personnel des milieux documentaires scolaires et d'offrir de la formation qui réponde à leurs besoins. Une revue a été créée et de nombreux colloques se sont tenus, et ce, depuis maintenant 25 ans.

Au 31 décembre 2013, l'APSDS regroupait 155 membres dont 14 membres honoraires; le plus haut taux d'effectifs depuis ses débuts. Ils sont bibliothécaires, techniciens en documentation, spécialistes en moyens et techniques d'enseignement, conseillers pédagogiques, libraires et étudiants. Ils sont répartis sur l'ensemble du territoire québécois.

L'implication des membres au conseil d'administration et aux différents comités est bénévole. Seule une secrétaire est rémunérée pour assurer la gestion administrative de l'Association, soit la facturation, la gestion des abonnements et toute autre tâche liée au secrétariat. Elle assiste par ailleurs bénévolement à toutes les réunions du conseil d'administration.

L'APSDS est de plus en plus reconnue, autant par les autres milieux documentaires que par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), comme principal regroupement spécialisé en bibliothéconomie scolaire québécoise.

Mission et objectifs

L'APSDS est une association professionnelle qui contribue au développement et à la promotion des services documentaires dans les écoles primaires et secondaires, publiques et privées, et dans les commissions scolaires du Québec.

Nos objectifs :

PROMOUVOIR

- les rôles du personnel qualifié et compétent au sein des écoles, des centres administratifs et des services éducatifs des commissions scolaires;
- une vision commune du rôle de la bibliothèque en milieu scolaire, de son personnel et des besoins de ses usagers;
- l'utilisation pédagogique des centres de ressources documentaires.

RASSEMBLER

- les membres pour favoriser le réseautage, le perfectionnement, la communication et la coopération;
- les organismes ayant une mission commune afin de créer des partenariats et de faire de la représentation;
- l'ensemble des acteurs des services documentaires scolaire autour d'un objectif commun.

PARTAGER

- les connaissances entre les membres, notamment grâce à un site Web de plus en plus dynamique, aux grands dossiers et, prochainement, à des capsules littéraires;
- les actions du personnel en milieu documentaire scolaire et ses nombreuses réalisations.

Les services

Soucieuse de remplir sa mission et d'atteindre ses objectifs, l'Association s'est donné le mandat de développer de nombreux services destinés aux membres et à la communauté.

Dans cette optique, elle a grandement amélioré, au cours de la dernière année, la qualité de son site Web afin que celui-ci devienne un outil incontournable dans le milieu documentaire scolaire. Nous y retrouvons, en plus d'une description des activités et des services de l'Association, un portrait d'ensemble des bibliothèques scolaires au Québec, au Canada et dans le monde. Une section de notre site, réservée exclusivement aux membres de l'APSDS, sert à alimenter le travail sur le terrain, à améliorer les échanges et à susciter le partage.

En ce qui concerne les autres services offerts aux membres et à la communauté, ceux-ci couvrent un large éventail social et professionnel :

REPRÉSENTATION

En plus des différentes activités de représentation auprès de plusieurs organismes et instances gouvernementales, l'Association siège aux comités suivants :

- Table de concertation des bibliothèques québécoises
- Congrès des milieux documentaires
- Journée mondiale du livre et du droit d'auteur
- Service québécois du traitement documentaire
- Comité du droit d'auteur en milieu scolaire.

FORMATION

L'APSDS offre annuellement des activités et des ateliers de formation continue destinés aux techniciens en documentation et aux bibliothécaires en milieu scolaire :

- Journée de formation thématique
- Ateliers techniques
- Congrès des milieux documentaires : congrès interassociatif.

PUBLICATION, PROMOTION ET DIFFUSION

Rayonner, former et informer sont au cœur de la mission de l'APSDS. Pour ce faire, de nombreuses actions sont mises de l'avant :

- Le site Web de l'Association est une plate-forme d'échanges de documentation nourrie par les membres.
- La revue *Le Signet*, publiée une fois l'an, est une vitrine importante pour le rayonnement des réalisations accomplies par les membres. Trois grands dossiers sont développés par année sur des thèmes touchant spécifiquement le personnel en milieu scolaire.
- L'APSDS a implanté, durant la dernière année, une cellule de veille informationnelle diffusant rapidement, via les médias sociaux, de l'information de qualité.

Par ailleurs, l'APSDS est en pleine ascension. Un nombre croissant de commissions scolaires reconnaît le travail accompli par l'Association pour améliorer les services documentaires et encourage leur personnel à devenir membre.

En ce qui concerne le milieu documentaire en général, celui-ci réalise de plus en plus les efforts déployés par l'APSDS. Son apport dans le développement d'un réseau solide est de plus en plus reconnu et jouit d'une meilleure reconnaissance des milieux bibliothéconomiques. Dans cette foulée, en 2011, l'APSDS a intégré la *Table de concertation des bibliothèques québécoises*, comité de concertation piloté par le ministère de la Culture et des Communications et par BANQ. Elle y siège à titre d'organisme reconnu. Par le passé, de nombreuses demandes avaient été faites et avaient essuyé un refus de la part du Ministère. Cette participation représente donc un grand pas en avant dans l'histoire de l'APSDS.

Finalement, l'APSDS est forte d'un partenariat en constante évolution avec le MELS afin de mettre en place une vision commune du développement des bibliothèques en milieu scolaire ainsi que du mandat des techniciens en documentation et des bibliothécaires y œuvrant.

Le milieu documentaire scolaire

Présentation

En 2002-2003, le réseau scolaire comptait 26 bibliothécaires, 449 techniciens en documentation et 31 spécialistes en moyens et techniques d'enseignement (SMTE) pour les quelque 2 300 écoles du territoire québécois. À la suite de la mise en place du *Plan d'action pour la lecture* du MELS en 2004, suivi de son plan d'embauche en 2008, on compte aujourd'hui, en 2014, 86 bibliothécaires, 455 techniciens en documentation et 14 SMTE [1].

Selon la Fédération des commissions scolaires du Québec, « les 72 commissions scolaires du Québec, dont 7 anglophones :

- assurent l'éducation de plus de 1 012 000 élèves jeunes et adultes (2008-2009);
- donnent du travail à plus de 174 860 personnes (2009-2010);
- administrent 10,3 milliards de dollars et gèrent 2 361 écoles publiques ainsi que 187 centres d'éducation des adultes et 193 centres de formation professionnelle. » [2]

À cela, il faut ajouter les 190 établissements d'enseignement privés desservant environ 110 000 élèves. Ces écoles se trouvent en territoire urbain ou rural, à proximité des grands centres et en régions éloignées. [3]

Puisque aucune donnée statistique n'existe à ce sujet, il est impossible d'affirmer que le Québec compte une bibliothèque par école primaire ou secondaire. Toutefois, les bibliothèques scolaires représentent un immense réseau documentaire, un des plus gros – sinon le plus gros – au Québec. La totalité des commissions scolaires québécoises offre des services documentaires qui se définissent par l'organisation et le développement des bibliothèques dans les écoles, la gestion des collections, le traitement physique des documents ainsi que la mise en valeur et la promotion de la littérature jeunesse auprès des élèves, des enseignants et des équipes pédagogiques. Quelques

commissions scolaires ont aussi du personnel en documentation qui s'occupe de la gestion des documents administratifs (archives), mais ce n'est pas le propos de ce présent mémoire.

Comme mentionné précédemment, le milieu profite de l'argent investi par le MELS dans le cadre du *Plan d'action pour la lecture à l'école*. Il serait inadéquat de présenter le milieu scolaire sans en faire mention, puisqu'il est à l'origine de grands questionnements, transformations et évolutions. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a mis en place ce plan très attendu en 2004 et le décrit ainsi :

L'apprentissage de la langue d'enseignement est un indicateur de réussite scolaire, alors que la compréhension de l'écrit est le fondement de l'apprentissage dans toutes les disciplines, au primaire comme au secondaire. Pour ce faire, le Plan d'action sur la lecture à l'école vise à améliorer l'accès à des ressources documentaires et littéraires variées sur les plans physique, pédagogique et culturel, et à mettre en œuvre une série de mesures pour en assurer l'efficacité. [4]

Ces mesures ont apporté de nouvelles règles budgétaires afin d'encadrer le développement des collections. Elles se voulaient un encouragement aux écoles afin que la bibliothèque scolaire prenne pleinement son rôle de prolongement de la classe dans le développement du plaisir de lire chez l'élève. La première règle a d'ailleurs été l'enveloppe budgétaire dédiée aux achats de livres pour les bibliothèques scolaires afin de bonifier leurs ressources.

La deuxième règle signifiante pour l'APSDS apparaît en 2009. Celle-ci mettait en place des mesures d'embauche de personnel qualifié dans les commissions scolaires. Des sommes étaient et sont encore allouées pour l'embauche de bibliothécaires diplômés, se traduisant par une subvention donnée sur une période de dix ans aux commissions scolaires pour payer le salaire du professionnel embauché.

À la suite de la mise en place de ces mesures, le milieu documentaire scolaire québécois amorçait une nouvelle ère : une ère de constats et de profonds changements.

État des lieux

Dans le milieu documentaire québécois, la situation était, et est encore, bien connue : les bibliothèques scolaires sont le parent pauvre du milieu, puisque laissées pour compte pendant presque trois décennies. Cette situation a créé un fossé entre le milieu documentaire scolaire et les autres milieux documentaires, entraînant ainsi un manque de connaissance, de conscience et de compréhension de la réalité et des enjeux du milieu scolaire.

En effet, les années 80 sont marquées par le départ massif des bibliothécaires scolaires et, par conséquent, par la surcharge de travail des techniciens en documentation pour assurer, à bout de bras, l'ensemble des services documentaires. Parallèlement à cette situation, beaucoup d'argent est injecté dans l'intégration de l'informatique au sein des écoles, au détriment des bibliothèques scolaires. Ce triste constat a mené, à l'époque, à une vaste coalition en faveur des bibliothèques scolaires.

En 2004, avec son *Plan d'action pour la lecture à l'école*, le MELS apporte son aide financière pour le développement de collections en bibliothèque. L'objectif du Ministère est alors de mettre à la disposition des élèves et des enseignants des livres de qualité. Après les années de famine, cet argent est plus que bienvenu. Par contre, malgré tous les efforts du personnel en place (rémunéré ou non), les sommes d'argent dépensées ne sont pas accompagnées de l'encadrement nécessaire pour développer des collections, de façon à ce qu'elles répondent aux besoins pédagogiques des enseignants. Dans les milieux où le personnel en documentation est déjà présent, ces ajouts apportent de grandes réflexions quant à la gestion de la documentation.

L'année 2008 voit arriver le plan d'embauche. Celui-ci s'inscrit dans les visées du *Plan d'action pour la lecture à l'école*. Les bibliothécaires déployés sur le terrain reçoivent alors des mandats différents d'une commission scolaire à l'autre, mais plusieurs visent l'animation du livre et de la lecture, sans plus.

Cinq ans après la mise en place de ces mesures, les constats sur le terrain varient considérablement. La disparité des milieux rend la tâche ardue, tant sur le plan du développement des bibliothèques que sur les mandats et tâches du personnel qui s'y rattache. Du côté du travail en concertation régionale et nationale, il a été difficile à orchestrer, et l'est toujours, mais certaines régions ont réussi à créer un dynamisme qui inspire à l'échelle provinciale.

À la lumière de ces constats, il est donc difficile de dresser un modèle de fonctionnement des bibliothèques scolaires. Un point, par contre, fait l'unanimité : l'arrivée des bibliothécaires a profondément changé les pratiques et la culture organisationnelle des institutions, changements qui se sont produits non sans difficulté dans bien des milieux.

Écoles primaires

Du côté des écoles primaires, nous pouvons affirmer que la perception de la bibliothèque scolaire est devenue avec le temps celle d'un dépôt de livres, où enseignants et élèves vont se chercher un volume. Les techniciens en documentation sont, pour la plupart, postés aux services administratifs et œuvrent pour un grand nombre de bibliothèques à la fois. Faute de personnel sur place pour assurer l'accueil et la promotion du lieu, les bénévoles (quand il y en a!) ou les enseignants ont, à de nombreux endroits, pris en charge la circulation et le développement des collections, bien souvent sans encadrement du personnel en milieu documentaire. Malgré leurs bonnes intentions, le manque de connaissances des gestionnaires scolaires et le manque de soutien pour établir une vision de leurs services documentaires ont sûrement permis ces écarts. De là l'importance du rôle des bibliothécaires pour outiller, soutenir et accompagner le gestionnaire pour qu'il fasse de sa bibliothèque, un milieu de vie dynamique au sein de son école.

Il est d'ailleurs crucial de mentionner que les bibliothèques scolaires du primaire constituent le seul milieu documentaire ne disposant pas, pour la plupart, de personnel en son lieu. Aucun autre milieu documentaire ne pourrait envisager sa viabilité dans ces conditions, tant pour l'accueil des usagers que pour le fonctionnement général de la bibliothèque. Ce constat n'est pas à négliger quand on prend conscience que la bibliothèque scolaire représente, dans le parcours scolaire de l'élève, le premier contact avec l'univers des bibliothèques. Nous pouvons aller encore plus loin en

affirmant que, dans certains milieux, elle est et restera **le seul lieu culturel de proximité** que le jeune fréquentera. Triste incohérence quand de multiples études démontrent l'importance de la littératie dès la petite enfance et dès l'entrée à l'école, puisque savoir lire et développer le plaisir de lire sont des facteurs déterminants de la réussite et de la persévérance scolaire.

Cette pénurie de ressources humaines a, de plus, éloigné le lieu physique de sa vocation première. Pour diverses raisons d'ordre logistique, la bibliothèque partage parfois son espace, que ce soit avec le service de garde ou bien avec le laboratoire d'informatique, le cours de musique, et bien d'autres. En fait, les bibliothèques du primaire ne sont bien souvent pas reconnues comme un milieu documentaire en soi, mais plutôt comme un local multifonctionnel. Les directions expliqueront même leurs décisions par un manque de locaux au sein de leur établissement. Il n'est pas rare de voir des bibliothèques démantelées pour être occupées par une classe, les collections déplacées dans les corridors ou tout simplement réparties dans les classes. Encore une fois, il est facile de comprendre ces écarts, compte tenu du manque de ressources professionnelles pouvant accompagner les écoles dans le développement de leurs services documentaires. Par contre, on assiste actuellement à une prise de conscience générale des cadres scolaires, et leur volonté de développer, aussi grande soit-elle, ne se fait pas sans déranger certaines pratiques.

Écoles secondaires

Les bibliothèques des écoles secondaires ont vécu une toute autre réalité, compte tenu de la présence des techniciens en documentation. Les compressions des années 80 et 90 ont eu comme conséquences de créer des « super-techniciens », exigeant de ces derniers d'ajouter à leurs tâches celles relevant à la fois de l'agent de bureau, du technicien en audiovisuel et du bibliothécaire. Malgré leur travail acharné, il est clair que cette surcharge a généré des lacunes importantes au niveau des services offerts. Le même constat s'applique d'ailleurs aux quelques commissions scolaires qui ont voulu profiter du plan d'embauche pour remplacer leur technicien en documentation par un bibliothécaire dans leurs écoles secondaires. Ce personnel est pris par la gestion quotidienne, normalement assumé par une équipe de travail constituée d'un agent de bureau, d'un technicien en documentation et d'un bibliothécaire.

Aujourd'hui, avec l'arrivée des bibliothécaires, les tâches du personnel technique doivent être révisées et chacun est appelé à définir son rôle. Mais cela n'est pas une mince affaire.

Les rôles du personnel en milieu documentaire

Ces situations découlent généralement d'un manque de connaissances des rôles de chacune des professions. Le technicien en documentation et le bibliothécaire, selon les données du plan de classification, sont deux collaborateurs. L'expérience nous enseigne que remplacer l'un par l'autre n'apporte rien au développement des bibliothèques scolaires. C'est ensemble qu'ils peuvent offrir une bibliothèque répondant aux besoins de ses usagers. Ce travail collaboratif ne se fait pas sans préalablement avoir développé une vision et un mandat clairs des services documentaires scolaires.

Les bibliothécaires travaillent en accompagnement professionnel aux écoles de la commission scolaire. Malgré les subventions offertes par le MELS dans le cadre du plan d'embauche, certaines commissions scolaires ont fait le choix de ne pas embaucher ou d'embaucher le nombre minimal de professionnels (par exemple, un seul pour une capacité de cinq bibliothécaires, dans un contexte de soutien à 44 écoles primaires).

Lors des débuts du plan d'embauche, les mandats donnés aux bibliothécaires étaient vastes, parfois même nébuleux, et leur rôle bien souvent mal compris par les cadres des commissions scolaires. Dans les autres provinces canadiennes, les bibliothécaires scolaires sont des « teacher-librarian ». Les mandats de ces professionnels consistent à soutenir, à outiller et à former les élèves à l'utilisation de la bibliothèque et de ses ressources tant matérielles que virtuelles. Au Québec, il existe encore une très grande disparité, selon les milieux scolaires, du rôle que doit avoir le bibliothécaire. À ce sujet, un travail de collaboration s'effectue actuellement entre le MELS et l'APSDS pour développer un mandat clair du bibliothécaire dit pédagogique. Cette nouvelle orientation, sur laquelle nous travaillons présentement, proposera au bibliothécaire de prendre la charge de gestion des bibliothèques en plus de former à l'utilisation des ressources, et ce, de façon pédagogique avec un cadre et des critères d'évaluation.

Le *Programme de formation de l'école québécoise* demande aux enseignants d'intégrer dans leur enseignement un aspect de la pédagogie directement associée à l'expertise des bibliothécaires : « les compétences informationnelles ». À l'heure actuelle, certaines étapes du processus de recherche sont énoncées dans les différentes disciplines. Toutefois, elles ne sont jamais appréhendées dans leur ensemble, ce qui ne permet pas aux enseignants de les intégrer dans une démarche structurée. La recherche d'information est inscrite au programme à titre de compétence transversale et chaque discipline doit apporter sa participation à cette formation. Toutefois, ce que le programme dit est une chose, ce qu'il se passe sur le terrain en est une autre. Durant la décennie qui a suivi l'implantation du nouveau pédagogique, les enseignants ont réclamé une progression des savoirs et des contenus dans chaque discipline. Le travail étant quasi-complété, les compétences transversales ont été mises en « attente », laissant ces contenus à la discrétion des enseignants. Par ailleurs, aucun cadre de référence n'a encore été élaboré officiellement pour planifier l'évolution des apprentissages en matière de compétences informationnelles, du primaire jusqu'au secondaire. Une table régionale de bibliothécaires y travaille par contre actuellement. Bien que certaines actions voient le jour sur le terrain, un comité ministériel devrait se pencher sur la question afin de cibler des contenus obligatoires à enseigner à chaque niveau du parcours scolaire. De plus, on y voit une urgence de cette prise en charge par le spécialiste des sciences de l'information qu'est le bibliothécaire. Avec ce rôle clair et précis, le développement de la bibliothèque physique et virtuelle prendrait un virage important et retrouverait son rôle premier.

Puisque la profession de bibliothécaire scolaire s'est presque éteinte pendant quelques décennies, que presque tout reste à redéfinir et que le milieu se déploie sur un large territoire où l'isolement est une réalité, l'importance du réseautage et de la solidarité singularise le milieu documentaire scolaire. Avec les nouveaux défis du XXI^e siècle, on donne une nouvelle définition au rôle du bibliothécaire. La volonté de concertation se traduit au sein de plusieurs organisations scolaires. De nombreuses tables régionales de bibliothécaires travaillent sur des dossiers communs afin de créer des documents de référence, de partager des pratiques et d'ainsi bâtir la profession de bibliothécaire scolaire sur un même socle, adapté par la suite à chacun des milieux.

Ainsi, les actions de promotion et de représentation actuellement réalisées par l'Association visent à différencier le rôle et les mandats des bibliothèques scolaires avec ceux du milieu des

bibliothèques publiques. Bien que les objectifs de ces deux milieux se rejoignent à différents niveaux et soient complémentaires, les bibliothèques scolaires demeurent spécifiques en raison de leur rôle pédagogique. L'Association travaille activement à faire reconnaître ce rôle que doit jouer la bibliothèque scolaire, en plus d'être une porte d'entrée dans l'univers culturel et littéraire pour de nombreux enfants.

Les bibliothèques scolaires ont également un rôle important à jouer dans le développement des habitudes de lecture. Encore trop d'écoles ne profitent pas de personnel qualifié donnant aux élèves l'accès à une médiation du livre de bon niveau. [5]

Le milieu scolaire et le numérique

D'autre part, il importe de souligner le fossé numérique qui caractérise l'état de nos bibliothèques scolaires actuelles. Bien que quelques-unes cherchent à s'adapter à la réalité numérique par l'installation de TNI dans la bibliothèque et en y ajoutant un réseau sans fil, le constat demeure alarmant : il n'existe actuellement aucune possibilité pour les écoles d'acheter ni de prêter des livres numériques. L'écosystème du livre québécois demeure frileux quant à la mise en vente des livres numériques dans les écoles et les partenaires éducatifs sont peu enclins à concevoir des verrous numériques adaptés et des plates-formes permettant aux bibliothèques scolaires de faire des prêts de livres numériques. Le résultat est probant : la bibliothèque scolaire actuelle est en marge non seulement des apprentissages, mais aussi de la société. Cette frilosité du milieu du livre québécois ne sera atténuée que par une volonté politique affirmée d'injecter de l'argent neuf dédié à l'acquisition des livres numériques via les catalogues des bibliothèques scolaires. En effet, l'industrie québécoise du livre ne s'investira pas davantage s'il ne s'agit que d'effectuer un transfert des sommes déjà allouées pour l'achat des livres papier vers le numérique. Autrement dit, les acquisitions papiers ne doivent pas souffrir de l'intégration des livres numériques dans nos écoles, ce qui irait à l'encontre des attentes de l'industrie et même à l'encontre des besoins pédagogiques des écoles québécoises.

Par ailleurs, la situation qui prévaut à l'heure actuelle dans les bibliothèques scolaires fait état d'un manque de vision généralisée pour les sortir d'une torpeur qui s'est institutionnalisée. Parce

qu'elles sont souvent perçues comme des lieux en marge des apprentissages qui ont cours dans les écoles, on ne leur confère, le plus souvent, qu'un rôle très réducteur : un lieu où on prête des livres et qu'on utilise parfois pour animer l'heure du conte ou recevoir un auteur. Par le fait même, elles sont sous-utilisées et mal exploitées. Un constat majeur émerge : le modèle traditionnel qu'elles véhiculent n'est plus cohérent avec les besoins en apprentissage des élèves d'aujourd'hui. Le monde change et l'intégration des technologies numériques doit aussi influencer de nouvelles pratiques dans la bibliothèque scolaire pour en élargir les usages et l'intégrer dans le processus des apprentissages significatifs pour les élèves. Alors que le modèle traditionnel prône le chacun-pour-soi et le silence, la bibliothèque scolaire du XXI^e siècle est un lieu d'échanges et de mobilité : l'usage des tablettes, des liseuses et des portables encourage les déplacements dans l'espace et l'interactivité. Le silence n'est plus de mise dans ce lieu d'apprentissages collaboratif. Il faut déconstruire les anciennes conceptions pour initier de nouvelles formes d'apprentissage en adéquation avec ce que la réalité numérique induit dans nos sociétés actuelles. Il en va de l'avenir des élèves et du monde dans lequel ils vivent.

Somme toute, au XXI^e siècle, la bibliothèque se donne une nouvelle définition : elle doit constituer un centre d'apprentissage pédagogique, culturel, numérique et collaboratif dont l'objectif ultime est de contribuer à la réussite des élèves.

Enjeux et défis pour le XXI^e siècle

À la lumière de ce portrait, il faut comprendre que les enjeux et les défis sont majeurs. Nous en avons ciblé quelques-uns, mais ils auraient pu être multiples.

1. La bibliothèque physique et virtuelle : un outil indispensable à la réussite éducative des élèves

De nombreuses études démontrent l'importance de la lecture afin qu'un jeune puisse obtenir son diplôme d'études secondaires. Pour apprendre à lire et, par la suite, lire pour apprendre et lire pour le plaisir, l'élève a besoin d'avoir accès à un lieu dynamique, une collection variée et diversifiée, et des ressources numériques de qualité, cohérentes avec le *Programme de*

formation de l'école québécoise. En plus d'être primordiale dans son parcours scolaire, la fréquentation régulière de sa bibliothèque scolaire aura une influence importante sur sa vie de citoyen, dans sa pratique de la lecture, dans le développement de sa curiosité intellectuelle et dans sa façon d'aborder le monde. Conjointement au développement d'un lieu physique, les ressources numériques doivent être achetées, organisées et mises à la disposition des élèves le plus rapidement possible. Le défi est grand pour le personnel en milieu scolaire afin de travailler parallèlement aux univers physiques et virtuels. Il est toutefois indispensable de s'y attarder pour que l'école et le service de bibliothèque répondent adéquatement aux réalités des jeunes d'aujourd'hui, car l'élève doit être mis dans un contexte d'apprentissage significatif. Pour optimiser la réussite scolaire, le développement des bibliothèques physiques et virtuelles doit se faire selon les besoins de toutes les clientèles. Les élèves inscrits dans un parcours dit « réguliers » doivent recevoir des services au même titre que les clientèles dites « spécialisées » : les élèves en adaptation scolaire, les immigrants, les élèves en classe d'accueil ou d'intégration linguistique, les élèves handicapés et en difficultés d'apprentissages ou d'attention, etc. Afin d'accroître l'offre de service des bibliothèques, l'intégration et l'utilisation du livre et de l'information numérique sont inévitables.

Parallèlement au développement de la bibliothèque d'école, de nombreuses commissions scolaires voient l'intérêt de maintenir un centre de ressources pédagogiques afin de développer des collections adaptées aux enseignants. Ces centres, qui poursuivent le mandat des didacthèques en milieu universitaire, est un plus pour l'organisation, la gestion et la diffusion des données probantes. Ils peuvent alors soutenir la pratique enseignante.

En cette ère de coupes budgétaires et de suppressions de postes, les défis sont grands et les solutions ne sont pas simples à trouver. Mais elles sont indispensables, voire vitales, pour tous les milieux.

2. Développer un travail de collaboration avec les différentes équipes sur le terrain

Afin que la bibliothèque devienne un outil de planification pédagogique, il faut intégrer les différentes équipes qui y travaillent. C'est grâce à ce travail de concertation que le personnel

en milieu documentaire pourra répondre adéquatement aux besoins des équipes-écoles et des services éducatifs. Ce travail collaboratif doit aller au-delà des besoins en français, discipline à laquelle on rattache souvent l'exploitation des ressources littéraires. Il est important d'élargir le champ d'action aux autres branches, c'est-à-dire intégrer la littérature dans toutes les disciplines, mais aussi de développer les compétences informationnelles autant des enseignants que celles des élèves.

En effet, à l'ère de la surinformation dans laquelle s'inscrit la nouvelle génération d'élèves, il devient crucial pour l'école de les aider à développer leur esprit critique, afin qu'ils deviennent des citoyens engagés et des lecteurs numériques responsables. Ces habiletés s'enseignent. Pour ce faire, il faut changer certaines pratiques :

L'implantation d'un nouveau programme provoque parfois un effet déstabilisateur chez les enseignants, lesquels doivent réviser leurs pratiques ou en adopter des nouvelles, ce qui implique qu'ils se mettent en mode d'apprentissage, au même titre que leurs élèves. Ils doivent expérimenter de nouvelles approches pédagogiques et pratiquer la différenciation pour mieux s'adapter aux différents styles d'apprentissages des étudiants. [...] Les besoins sont multiples et le besoin de soutien évident. [6]

Il faut noter que nombreux sont les enseignants qui ont dû assimiler les nouveaux contenus de la réforme conjointement à l'arrivée des technologies de l'information et des communications. Ces multiples changements ont eu, sans conteste, des répercussions immenses sur l'enseignement et la place de la bibliothèque dans l'école. C'est pourquoi le rôle du bibliothécaire pédagogique est essentiel au sein du milieu scolaire, autant en soutien aux élèves qu'aux enseignants.

À priori, la collaboration devra s'installer au sein des services documentaires scolaires, où bibliothécaires et techniciens en documentation devront s'installer dans leur posture professionnelle respective. La concertation étant la clé d'un avenir prometteur, celle-ci permettra de jumeler les forces et les compétences pour définir, déployer et promouvoir les services documentaires en milieu scolaire.

3. La bibliothéconomie scolaire : changement de cap!

Développer une vision commune avec et par le MELS

Actuellement dans bien des écoles ou commissions scolaires, le rôle du bibliothécaire est souvent confondu avec celui des bénévoles ou des techniciens en documentation. La trop longue absence des bibliothécaires dans le milieu scolaire a laissé un vide si grand que l'on en a même perdu la valeur du poste et de son importance au sein des institutions scolaires. En collaboration avec le MELS, l'APSDS travaille à développer et à intégrer le savoir-faire professionnel qu'apporte le bibliothécaire au milieu scolaire. Idéalement, un document officiel, portant le sceau du MELS, devrait découler de ces travaux afin d'encadrer et d'uniformiser les pratiques dans les différentes commissions scolaires du Québec.

Au-delà de la promotion et de l'animation de la lecture, il faut faire valoir l'aspect pédagogique de la spécificité du bibliothécaire scolaire. Cette spécificité se traduit par une collaboration étroite avec les équipes pédagogiques afin de :

- i. développer une didactique de la recherche d'information sur un continuum du primaire au secondaire, soit une progression des apprentissages pour les compétences informationnelles;
- ii. soutenir le développement de la compétence à lire des élèves;
- iii. structurer et organiser les bibliothèques scolaires pour en faire des lieux d'apprentissage interactif et accueillant;
- iv. assurer le développement des collections de qualité en lien avec le programme de formation, en collaboration avec les techniciens en documentation des différents milieux.
- v. offrir des services de référence spécifique pour le milieu scolaire, virtuel et en présentiel :
 1. aux enseignants : pour offrir des suggestions découlant de véritables entrevues de référence impliquant des intentions pédagogiques précises;
 2. aux conseillers pédagogiques et aux cadres scolaires par le biais d'un service de veille informationnelle structurée.

Développer un cadre de référence pour la bibliothéconomie scolaire au Québec

Jusqu'à tout récemment, il n'existait aucun document de référence pour guider la pratique bibliothéconomique en milieu scolaire québécois. Par l'entremise de tables régionales de bibliothécaires, des documents voient tranquillement le jour, traitant d'aspects précis (typologie des bibliothèques du primaire, complémentarité de la bibliothèque scolaire et des bibliothèques de classe et politique de développement des collections au secondaire). Plus largement, il serait souhaitable de développer un cadre de référence général, réalisé par des bibliothécaires en collaboration avec des techniciens en documentation. Ce cadre servirait à mieux saisir et à mieux définir les rôles et les besoins du milieu.

Adapter rapidement la formation initiale des bibliothécaires

Le bibliothécaire scolaire œuvre dans un milieu spécialisé qui requiert une formation spécifique à son milieu. Outre la formation initiale donnée au 2^e cycle universitaire (maîtrise en sciences de l'information, option bibliothéconomie), il faut reconnaître l'importance d'outiller adéquatement, par des partenariats avec les facultés d'éducation, les bibliothécaires qui souhaitent investir le milieu scolaire. La pédagogie étant une science complexe, il est important que les bibliothécaires comprennent les notions pédagogiques et les différents styles d'apprentissage. Par ailleurs, des démarches semblent s'engager à l'EBSI (École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal) et à la Faculté des sciences de l'éducation de cette même université, afin d'offrir un corpus scolaire adéquat aux futurs diplômés. Dans cette optique, l'APSDS se réfère énormément à l'American Association of School Librarians qui a d'ailleurs publié les *Standards for the 21st-Century Learner*. En décembre dernier, nous avons remis au directeur de l'EBSI ce document, que nous jugeons fort pertinent pour développer le futur bibliothécaire pédagogique.

Développer un partenariat entre la bibliothèque scolaire et la bibliothèque publique

Ayant un but commun de développer le goût de lire chez les jeunes, les deux milieux ont pourtant une mission bien différente. Le déploiement des services doit se faire en complémentarité, en réel partenariat. La bibliothèque scolaire est **un milieu documentaire spécialisé**, où une appropriation du milieu, des enjeux et des objectifs est nécessaire pour un développement optimal. Elle s'associe à la bibliothèque publique pour de nombreux besoins, mais il est impossible pour l'une de remplacer l'autre. Il est vrai que pendant fort longtemps la bibliothèque publique a tenté de pallier les carences du

milieu scolaire. Mais les bibliothèques scolaires sont maintenant en pleine mutation et des débuts fructueux d'échanges et de partenariat sont amorcés dans certaines régions.

4. Promouvoir le rôle et l'importance de la bibliothéconomie scolaire

La bibliothéconomie scolaire est un milieu hautement spécialisé, qui doit répondre aux besoins pédagogiques. Pour le personnel en milieu documentaire, comprendre les besoins des usagers est à la base du travail afin d'adapter les services, de diversifier l'offre et d'enrichir les pratiques enseignantes. Pour ce faire, il faut faire connaître nos compétences et les promouvoir auprès non seulement des clientèles scolaires, mais aussi de la population en général.

Participer au développement d'une culture organisationnelle intégrant les services de bibliothèque

Pour être au cœur de la gestion de l'information dans une commission scolaire, il faut d'abord se pencher sur les perceptions et intégrer les différentes instances décisionnelles de la commission scolaire, mais aussi des organismes qui gravitent autour de l'École. Ainsi, on pourrait voir naître des services de veille informationnelle et de références virtuelles au sein de ces organisations afin de soutenir les équipes-écoles et les services éducatifs.

Conclusion

La mise en place du *Plan d'action pour la lecture à l'école* en 2008 – et du plan d'embauche des bibliothécaires qui s'ensuivit – a marqué un tournant capital dans le milieu bibliothéconomique scolaire québécois. L'APSDS représente un acteur majeur au cœur de ces changements.

Le premier chapitre de cette nouvelle ère vient de se clore au bout de cinq années. Le bilan? Le milieu, pratiquement sans soutien depuis trois décennies, revient de loin... Mais il revient, en rattrapant les retards du passé, tout en travaillant parallèlement aux réalités du présent. Le constat? L'arrivée massive de bibliothécaires a permis une prise de conscience que la bibliothéconomie scolaire est un milieu spécialisé qui dessert une clientèle spécialisée... et qui demande donc une formation spécialisée!

Pour les 25 ans de l'APSDS, les défis et les enjeux qui nous attendent en ce début de XXI^e siècle sont importants et ô combien stimulants : donner ou redonner à la bibliothèque scolaire (particulièrement au primaire) sa place indispensable, comme lieu et comme mission, dans la réussite éducative des élèves; développer un travail de collaboration, d'une part entre les bibliothécaires et les techniciens en documentation afin de mettre en place des services concertés et dynamiques, d'autre part avec les équipes pédagogiques afin d'intégrer la bibliothèque dans les pratiques courantes; développer une vision commune avec le MELS pour intégrer l'expertise professionnelle des bibliothécaires; construire un cadre de référence général; spécialiser davantage la formation initiale; agrandir et renforcer le réseautage avec les autres milieux documentaires.

Pour terminer, la revitalisation du milieu bibliothéconomique scolaire devra aussi passer par le numérique. La citoyenneté numérique est une réalité omniprésente. Celle-ci demande à l'école de se questionner sur ses pratiques afin de rendre l'apprentissage le plus significatif possible et le plus collé à la réalité. Dans quelle société évoluera l'enfant qui naît en 2014? Quel genre de milieu scolaire l'accueillera d'ici quelques années? Quel genre de bibliothèques et de professionnels de la documentation le guideront tout au long de son parcours scolaire? Quel profil aura alors le citoyen de demain? Nous pensons que nous pouvons apporter une contribution substantielle à cette évolution, pas à pas...

Citations et médiagraphie

- [1] Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction des ressources didactiques, département des statistiques. Données recueillies par l'APSDS en octobre 2013.
 - [2] Fédération des commissions scolaire du Québec, Adresse URL : <http://www.fcsq.qc.ca/> Site web consulté le 15 janvier 2014.
 - [3] Fédération des établissements d'enseignement privés du Québec. Adresse URL : <http://www.feep.qc.ca/> Site consulté le 15 janvier 2014.
 - [4] Plan d'action pour la lecture à l'école. Adresse URL : <http://www1.mels.gouv.qc.ca/lecture/> Site consulté le 15 janvier 2014.
 - [5] Plan d'action pour la lecture à l'école. Adresse URL : <http://www1.mels.gouv.qc.ca/lecture/> Site consulté le 15 janvier 2014.
 - [6] DION, JOCELYNE. Les bibliothèques scolaires québécoises : une évolution en dents de scie. Dans *Argus*, spécial IFLA. Vol. 37 no 1 Printemps-été 2008. P. 72.
-
- ⇒ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. *Programme de formation à l'école québécoise*. Adresse URL : <http://www.mels.gouv.qc.ca/> Site consulté le 15 janvier 2014.
 - ⇒ American Association of School Librarians. *Standards for the 21st-Century Learner* Adresse URL : <http://www.ala.org/aasl/standards-guidelines/learning-standards> Site consulté le 15 janvier 2014.
 - ⇒ DION, JOCELYNE. Les bibliothèques scolaires québécoises : une évolution en dents de scie. Dans *Argus*, spécial IFLA. Vol. 37 no 1 Printemps-été 2008. p. 69-74
 - ⇒ MOREAU, Brigitte. Réformer le mandat des bibliothèques scolaires : une question de survie. Dans *Documentation et bibliothèques*. 57(2), 121-125.

Comité de rédaction :

Claire Baillargeon
Marie-Hélène Charest
Martine Fortin
Brigitte Moreau

Révision linguistique
Marie-Josée Proulx-St-Pierre



Conseil d'administration :

Marie-Hélène Charest, présidente
Claire Baillargeon, vice-présidente
Clémence Turgeon, trésorière
Claire Beaumont, secrétaire
Jeanne Ouellet, directrice
Sophie Morissette, directrice
Marie-Josée Proulx-St-Pierre, directrice

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES SERVICES DOCUMENTAIRES SCOLAIRES



5-7870, rue Madeleine-
Huguenin
Montréal (Québec) H1L 6M7
Téléphone : 514 588-9400
Courriel : apsds@apsds.org
Suivez-nous :



www.apsds.org

